

COMMUNE DE RIVIERES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N° 037/2023**

*Séance du 11 octobre 2023*

**Date de la  
convocation : 06/10/23**

L'an deux mille vingt-trois, le 11 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :  
06/10/2023**

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, ROBERT Béatrice.  
Absents : ANGLADE Christine, CASAGRANDE Hervé, PRADEL Michel.  
Absents excusés : CHOPO Guy, MANEN Cyril, MAUREL Jean-Claude.  
Procuration : MAUREL Jean-Claude à HERIN Christophe.

Secrétaire de séance : MAUREL Jean-Claude.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	14	9	

**Objet : Intégration dans l'actif communal de biens cédés par le comité des fêtes**

Les Elus sont invités à acter un don en nature de la part de l'association du comité des fêtes de Rivières. Il s'agit d'un parquet et d'une scène (podium modulable) dont la valeur à ce jour est estimée à 3 000€. Une manipulation comptable d'intégration d'ordre par mandat/titre sera réalisée pour permettre d'intégrer ces biens dans l'actif communal.

Le comité des fêtes cessera son activité courant 2024. Un courrier a été adressé à Monsieur le Président pour le remercier de ce don.

**Le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- Donne l'accord à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à ce dossier.

Copie de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Trésorier.

**Adopté à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christophe HERIN

